



GROUPE D'ÉCHANGES

Collectivités et réseau CAB-GAB-Civam bio des Pays de la Loire
Des solutions pour développer la bio sur les territoires

Retour sur la rencontre **N°5** du 22 mai 2025

Journée co-organisée par :



Avec le soutien de :



ACCOMPAGNER MES ELU.E.S POUR SOUTENIR LA BIO SUR LEUR TERRITOIRE

PROGRAMME



9h30 | Accueil café

10h00 - 10h30 | Qui est là ?

10h30 - 11h00 | Le label bio fête ses 40 ans

Quelle évolution depuis 40 ans, le contexte et les enjeux actuels

11h00 - 12h30 | Agriculture biologique et portage politique au sein de ma collectivité : ateliers de co-développement

Redon Agglomération : Identifier une méthode pour amener les élus à se positionner sur des objectifs d'AB en évitant les clivages bio/non bio



JE REPARS AVEC DES SOLUTIONS !

Syndicat Intercommunal de Distribution et de Production d'Eau Potable de Sarthe (SIDPEP72) : Réussir à construire une vision politique partagée et ambitieuse de développement de l'AB comme solution pour la protection des captages



12h30 | Déjeuner bio et bon !

14h00 - 15h15 | Fin de mandat et arrivée de nouveaux élus : partage des enjeux et besoins, les actions et partenariats à imaginer



JE PARTAGE ET CO-CONSTRUIS

15h15 - 16h30 | Idées reçues : 4 mises en situation et propositions du groupe pour renforcer nos argumentaires



JE DÉVELOPPE MON ARGUMENTAIRE



17h00 | Clôture



LES PARTICIPANT.ES

Adresse e-mail	Nom	Prénom	Structure ou organisation
restoco@gab85.org	ARTIGNY	Lucile	GAB85
remy.ballot@inrae.fr	BALLOT	Rémy	INRAE
	BONSERGENT	Mélanie	Arboricultrice, co-présidente du GABB Anjou
pboutet@coevrons.fr	BOUTET	Pauline	CC des Coëvrons
coordination.territoire@gab44.org	CARRON	Fanny	GAB44
violette.caubet@nantesmetropole.fr	CAUBET	Violette	Nantes Métropole
pat@cc-paysdechantonnay.fr	CHAMARD	Florence	CC du Pays de Chantonnay
cab.territoire.pdl@gmail.com	DE BIASI	Mathilde	CAB Pays de la Loire
axel.dusser@gabbanjou.org	DUSSER	AXEL	GABB Anjou
karine.fenies@cress-pdl.org	FENIES DUPONT	Karine	CRESS Pays de la Loire
n.giraud@redon-agglomeration.bzh	GIRAUD	Nicole	Redon Agglomération
alimentation@valleedelasarthe.fr	GIRAULT	Laurine	Pays Vallée de la Sarthe
mathilde.goidin@eptb-loire.fr	GOIDIN	Mathilde	EPTB Loire
sandrine.gouffier@gab72.org	GOUFFIER	Sandrine	GAB72
m.guilbaud@layonaubancelouets.fr	GUILBAUD	Morgane	Syndicat Layon Aubance Louet
sophie.huard@loirelayonaubance.fr	HUARD	Sophie	CC Loire Layon Aubance
guillaume.lambert@smblb.fr	LAMBERT	Guillaume	Syndicat Mixte des Bassins du Loir et de la Braye
joseph.lanfranchi@saumurvaldeloire.fr	LANFRANCHI	Joseph	CA Saumur Val de Loire - captages
coordination@civambio53.fr	LAUNAY	Céline	CIVAM BIO Mayenne
	LOURY	Anne-Marie	Eleveuse laitière - Co-présidente GAB44
juliette.macaleese@bvoudon.fr	MAC ALEESE	Juliette	Syndicat du bassin de l'Oudon
animatrice@aac72.fr	MEJBRI	Sirine	SIDPEP72
cab.territoire@biopaysdelaloire.fr	MICHAUD-MATEGOT	Bénédicte	CAB Pays de la Loire
animation1@aac72.fr	MOITET	Tim	SIDPEP72
lea.paschal@gabbanjou.org	PASCAL	Léa	GABB Anjou
celine.persico@smbvar.fr	PERSICO	Céline	SM des Basses Vallées Angevines et de la Romme
lea.philippe@inrae.fr	PHILIPPE	Léa	INRAE
anthony.plassan@cc-paysdesherbiers.fr	PLASSAN	Anthony	Communauté de communes du Pays des Herbiers
j.renaud@evrethausaintdenis.fr	RENAUD	Johan	SMIB Evre Thau St Denis Robinets Haie d'Alots
coordination@gab85.org	RICARD	Marie-Cécile	GAB85
marion.rohrbacher@gabbanjou.org	RORHBACHER	Marion	GABBAnjou
nellie.subileau-dias@paysdumans.fr	SUBILEAU-DIAS	Nellie	Syndicat Mixte du Pays du Mans
pat@sud-mayenne.com	TITON	Enora	GAL Sud Mayenne
anne-lise.tyrtoff@larochesuryon.fr	TIRTOFF	Anne-Lise	Agglomération La Roche/Yon



INTRO / LE LABEL BIO FETE SES 40 ANS

Anne-Marie Loury, co-présidente du GAB44, éleveuse de vaches laitières
Marie-Cécile Ricard, coordinatrice du GAB85

Un peu d'histoire...

Tout commence dans les années 20 :

L'agriculture biologique est née d'initiatives d'agronomes, de médecins, d'agriculteurs et de consommateurs qui s'interrogent sur le bien-fondé de l'utilisation des produits chimiques en agriculture. L'agriculture biologique se définit par le fait de **nourrir la terre avec de la matière organique** et non avec des produits chimiques.

Le philosophe Rudolf Steiner énonce sa conception de l'agriculture en juin 1924. C'est la naissance du courant dit "biodynamique" (la marque Demeter). Son idée est de faire de l'agriculteur le gardien de l'équilibre des interactions entre les animaux, les plantes et le sol. Peu après, Hans Muller, homme politique suisse, préconise dès 1930 l'autonomie des producteurs, le retour à la terre. Ses théories sont complétées par le médecin suisse Hans Peter Rusch. En 1940, l'agronome anglais Albert Howard publie à son tour des théories sur la fertilité des sols et sur l'emploi d'engrais obtenus à partir de ressources renouvelables et compostées.

Très rapidement, deux tendances se dessinent : un mouvement agricole lié aux activités économiques qui approvisionnent les producteurs en intrants plus respectueux de l'environnement et conformes aux valeurs paysannes (la méthode Lemaire-Boucher, basée sur l'utilisation d'une algue calcaire, le lithothamne) et un mouvement associatif d'agriculteurs et de consommateurs (Nature et Progrès). **En France, les principaux courants se sont initialement développés dans l'Est autour de la biodynamie (marque Demeter), dans l'Ouest avec la méthode Lemaire-Boucher et dans le Sud avec Nature et Progrès.**

Après la Seconde Guerre mondiale :

L'agriculture accélère sa transformation en utilisant les innovations techniques déployées pendant la guerre : recyclage du nitrate d'ammonium - utilisé pour les munitions - comme source d'azote très bon marché. Le DDT, qui servait à limiter l'émergence de maladies transmises par les insectes au sein des troupes armées, est alors utilisé dans les champs.

Dans les années 70, le développement de l'agriculture biologique connaît un essor avec l'émergence de nouveaux courants d'idées et de changements sociologiques importants (résistance à la société de consommation, prise de conscience des limites des ressources de la planète et crise pétrolière). Des consommateurs engagés s'associent pour s'approvisionner en produits biologiques. Issues de ces groupements d'achats, des entreprises commerciales coopératives se créent dans les années 1980. Elles sont à l'origine du réseau Biocoop.

Un encadrement par le cahier des charges :

Les premiers cahiers des charges privés définissant les pratiques de l'agriculture biologique, établis par les différentes associations en place, apparaissent en 1972. Les différents acteurs s'organisent peu à peu en syndicats professionnels, comme la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) en 1978.

Les pouvoirs publics reconnaissent l'existence d'une « agriculture n'utilisant pas de produits chimiques, ni pesticides de synthèse » dans le cadre de la loi d'orientation agricole de juillet 1980. **En mars 1985, cette agriculture alternative est officiellement baptisée « agriculture biologique »**, permettant l'homologation à l'échelon national de cahiers des charges, et le logo AB apparaît cette même année. La France est alors pionnière dans la mise en place d'un cahier des charges national.



Le mouvement se poursuit avec l'adoption d'une réglementation européenne en 1991, qui reprend les principes et définitions des textes législatifs français et leur application dans un premier temps aux productions végétales, et depuis le 24 août 2000, aux productions animales. En 2009 rentre en vigueur un nouveau règlement européen.

MAI 2025
LANCLEMENT DE LA
NOUVELLE CAMPAGNE DE
L'AGENCE BIO
« C'EST BIO LA
FRANCE ! »



INTRO / LE LABEL BIO FETE SES 40 ANS



HISTOIRE DE LA BIO

LES MOMENTS CLES DE L'ÉVOLUTION DE LA BIO
DEPUIS LA MISE EN PLACE DU LABEL AB

1985



CAHIER DES CHARGES
NATIONAL ET LOGO AB

ANNÉES
1990

CRISE DE LA VACHE FOLLE, LE BIO
DEVIENT UNE VALEUR REFUGE ET
SE DÉVELOPPE DANS LES
CIRCUITS SPÉCIALISÉS

ANNÉES
2000

CROISSANCE DE LA
CONSOMMATION DU
BIO

ANNÉES
2010

CROISSANCE DU
MARCHÉ DE 10%

ANNÉES
2020

COVID, INFLATION,
BAISSE DU MARCHÉ

Biocoop passe de 100 magasins en 92 à 200 en 97.

Des transformateurs spécialisés bio se développent (ex : Gaborit dans le 85) et d'autres se mettent en place.

Des organisations de producteurs apparaissent (ex : Biolait avec 6 producteurs du 44 et du 56, Biolait 53 (rebaptisé ensuite Lait bio du Maine) pour permettre à tous les producteurs bio d'avoir un débouché en bio et aussi pour regrouper l'offre et la proposer aux transformateurs.

Certains transformateurs conventionnels convaincus par ce mode de production et croyant dans ce nouveau marché choisissent de développer une gamme bio (ex : Triballat près de Rennes).

Plusieurs transformateurs conventionnels développent une gamme bio, en lait au début puis en céréales et viande.

Des gammes bio se développent dans toutes les GMS.

Les organisations de producteurs bio se mettent en place (GAB).

Les réseaux agriculture durable (CIVAM) mettent en place des formations aux systèmes économes. Ces formations permettent d'évoluer vers le cahier des charges bio.

L'Etat accompagne les conversions avec la mise en place des CTE bio à la fin des années 1990.

Augmentation du nombre de magasins spécialisés.

Mise en place d'une gamme bio dans toutes les GMS.

2001 : création de la première AMAP dans le Var et développement ensuite dans toute la France.

L'Etat soutient toujours financièrement les conversions vers la bio mais de façon moins importante qu'avant.

2007 : mise en place de l'aide au maintien en bio.

2009 : crise du lait conventionnel. Un certain nombre de producteurs choisissent de produire en bio pour une meilleure valorisation de leur lait entraînant une forte augmentation des surfaces en bio.

Prise de conscience écologique.

Développement de l'offre bio et des points de vente de produits bio.

Les GAB ont les moyens d'accompagner techniquement les conversions des systèmes conventionnels vers le bio.

Les collectivités locales créent de plus en plus de partenariats avec les GAB.

Les producteurs en vente directe trouvent facilement leur marché (à la ferme, AMAP, marché de plein vent, création de magasins de producteurs, etc)

2015 : L'Etat augmente les aides à la conversion et au maintien

2017 : fin du financement par l'Etat de l'aide au maintien, elle est dorénavant financée par la Région.

2020-2021 : COVID :

Les habitants ont le temps de faire leurs courses, de cuisiner et prennent tous leurs repas à la maison. Le bio est une valeur refuge. Croissance des ventes

2022-2023 : guerre en Ukraine, contexte inflationniste, retour au travail et à l'école.

Les Français mangent de plus en plus à l'extérieur de chez eux et font donc moins de courses alimentaires. Ils choisissent d'épargner plus qu'avant.

Ils privilégient les dépenses de loisirs et voyages aux dépens de l'alimentation.

Les GMS déréférencent des produits bio pour ne miser que sur le « bon marché » voire le discount.

Une partie de la production bio est déclassée en conventionnel et les prix de vente baissent pour les producteurs. Certains choisissent de décertifier leur exploitation, d'autant plus que les prix conventionnels du lait, de la viande et des céréales sont très rémunérateurs.

2024-2025 : retour de la consommation.

Hausse des ventes en magasins spécialisés et en circuits courts.

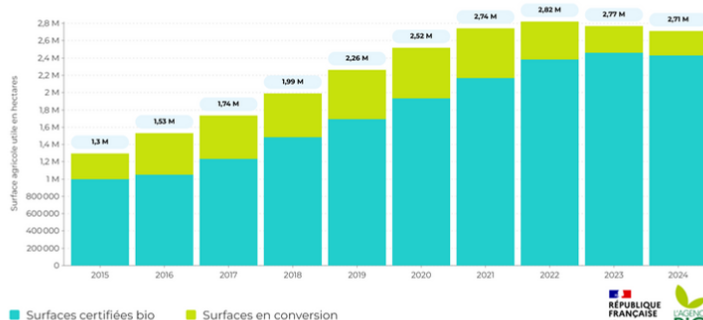
Stabilisation des ventes en GMS (référencement plus important).

Des structures d'accompagnement moins bien financées du fait de la baisse des subventions régionales.



ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION

France entière - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)

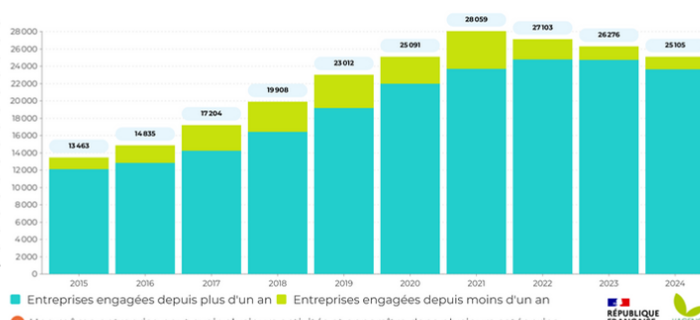


Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ENTREPRISES DE L'AVAL CERTIFIÉES BIO

France entière - Toutes les Entreprises de l'aval



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs / Agreste



ATELIER DE CO-DEVELOPPEMENT

Nicole GIRAUD,
responsable pôle agriculture, alimentation, ESS de
REDON AGGLOMERATION

SA DEMANDE

“Aidez-moi à**identifier une méthode de travail avec les élu.es pour qu’ils se positionnent sur des objectifs d’AB en évitant les clivages bio/non bio**”

LES PROPOSITIONS DU GROUPE “si j’étais à ta place...”



Propositions retenues prioritairement :

- Rencontrer les nouveaux élu.es en individuel, identifier leur perception de la bio et leurs préoccupations,
- Travailler plus avec les syndicats de bassin versant,
- Organiser des rencontres entre élu.es en charge de l’eau et ceux.elles en charge de l’agriculture,
- S’appuyer sur :
 - le nb de fermes et de surfaces AB pour fixer des objectifs
 - sur les agri bio élu.es
 - sur les agri bio avec des fermes performantes notamment pour contrer les idées reçues
 - organiser des visites de fermes

Autres propositions :

- Utiliser les diagnostics durabilité pour montrer que les fermes bio sont plus durables,
- Mettre en avant les atouts de la bio sans pointer les autres modes de production,
- Utiliser le terme “agriculture durable” ?
- TETRAA : former les élus aux enjeux de l’AB : ex. thématique de l’eau sur le sud de Nantes,
- Créer un évènement à destination des élus,
- Travailler avec d’autres acteurs du type “Alerte des Médecins sur les Pesticides”,
- Evaluation du PAAT : avoir des indicateurs précis sur la bio : nb d’installations AB, EGALIM, surface AB,
- Utiliser les actions réussies en resto co en AB, identifier les secteurs où un besoin de production bio est avéré,
- Faire intervenir des élus et agents “non bio”
- Identifier les bienfaits de l’AB et ses leviers
- Transition agricole : s’appuyer sur des pratiques AB en conversion





Sirine MEJBRI et Tim MOITET,
animateurs au Syndicat Intercommunal de
Distribution et de Production d'Eau Potable de
Sarthe (SIDPEP72)

ATELIER DE CO-DEVELOPPEMENT

“Aidez-nous à **Trouver des pistes d'action pour développer l'AB
sur les Aires d'Alimentation de Captage du SIDPEP 72**”

LEUR DEMANDE

➤➤➤ **DIAPORAMA** <<<<

LES PROPOSITIONS DU GROUPE “si j'étais à votre place...”

Propositions retenues prioritairement :

- Faire état des conséquences pour tous les acteurs en cas de fermeture du captage,
- Construction de filières avec les acteurs économiques (en lien avec les PAT),
- Proposer des essais bio,
- Favoriser les échanges entre pairs (Président du SIDPEP avec le Président d'Atlantic'eau par ex.),
- Former les élu.es aux enjeux de l'eau,
- mettre en avant des retours d'expériences entre élu.es et agriculteur.ices,
- Travailler avec les organismes de formation agricole,
- Intégrer les associations environnementales et de consommateurs dans la discussion,
- Mettre en place un grand dialogue territorial (formation des animateurs à la méthode),
- Cibler les territoires les plus “favorables” au changement,
- Mobiliser les élu.es des EPCI,
- Lancer une démarche autour de l'hydrologie régénérative avec tous les agriculteur.ices.



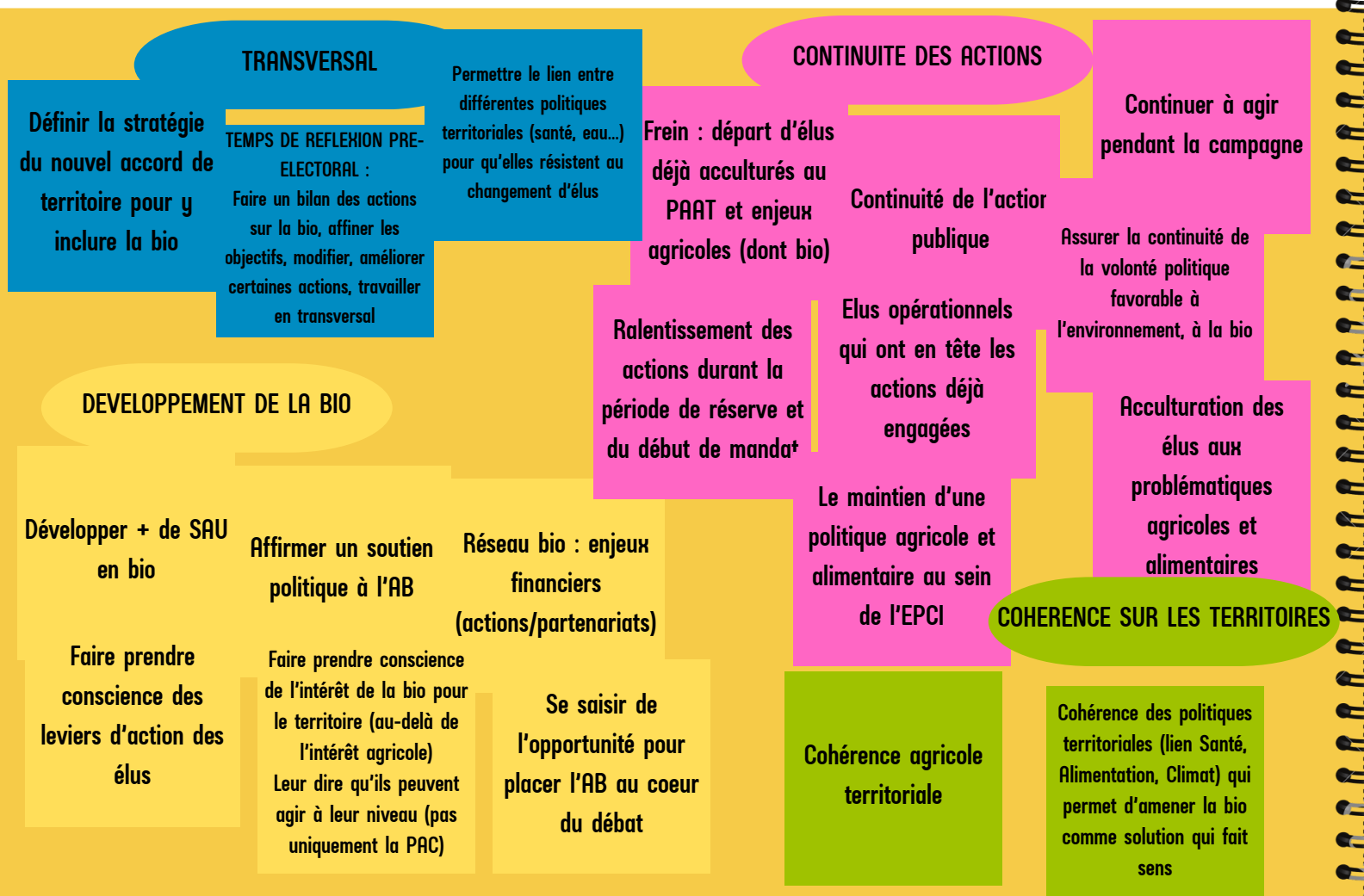
Autres propositions :

- Passer au réglementaire via les SAGE,
- Proposer une alternative au débouchés classiques (ex : Terre de Source),
- Elaborer un plan d'action en direction du grand public,
- Alerter sur la situation,
- Utiliser l'art comme moyen de sensibilisation,
- Développer les échanges avec la CLE.



Fin de mandat et arrivée de nouveaux élu.es

PARTAGE DES ENJEUX ...



LES ACTIONS A IMAGINER...

GROUPE 1

Bassins versants : pas d'année blanche car actions pluri-annuelles, si actions du réseau : pas d'affichage "élection"

Connaissance des élu.es qui se représentent

SEPT 25

MARS 26

JUIN 26

Préparation du budget

DEC 25

Vote du budget

Elections municipales

AVRIL MAI 26

Elections interco

SEPT 26

Elections Mise en place
Synd BV actions BV,
commissions interco

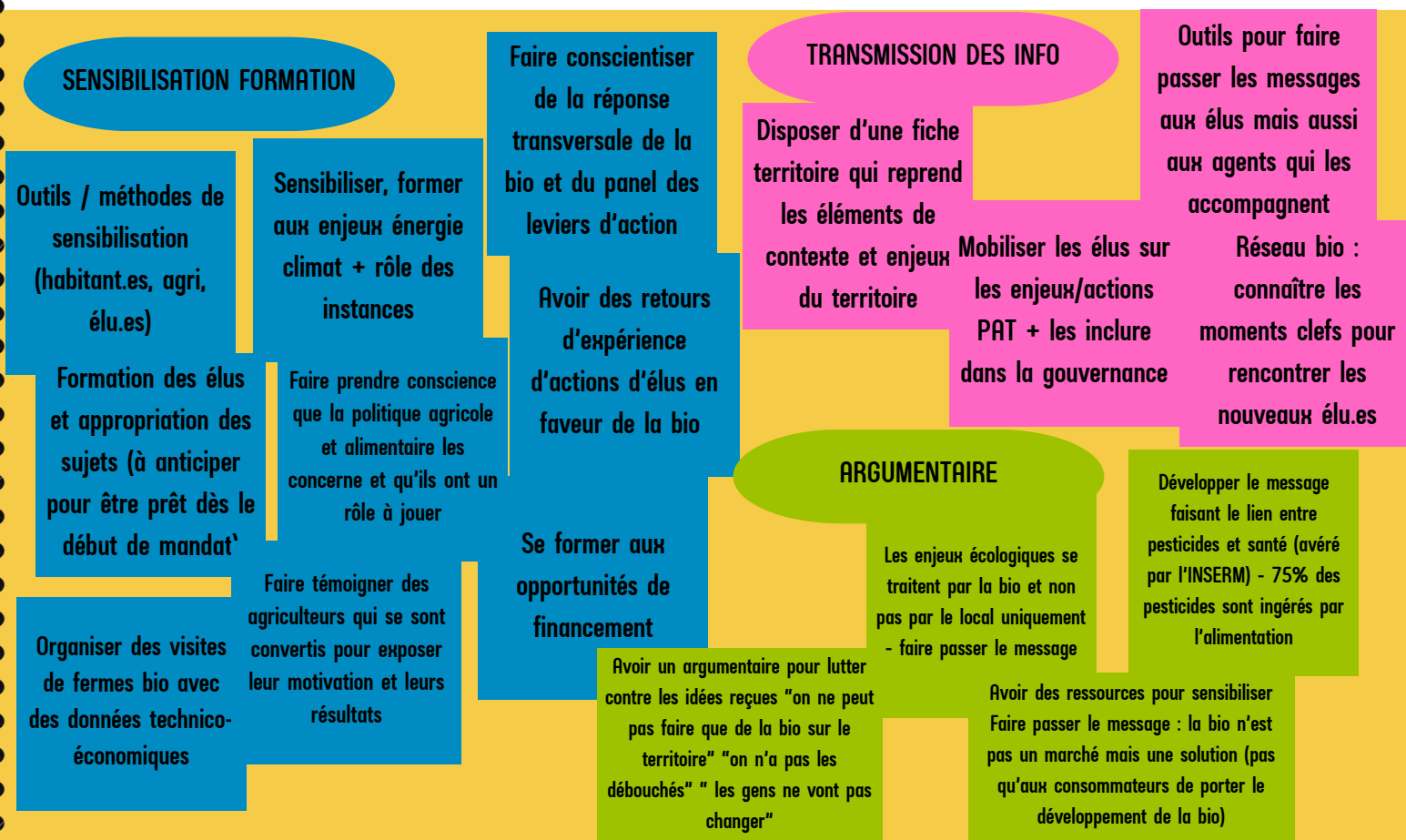
- Des rencontres individuelles pour la mise en oeuvre d'actions 2026
- Coordonner la sensibilisation entre PAT et BV
- Rencontre adhérent.es GAB sur le terrain avec les élu.es

A CREUSER

- Organisme de formation : intervention du réseau bio (ARIC Bretagne, structures nationales ?), prise en charge par le fond de formation
- Sensibilisation mixte élu.es / agri
- Permanence visio tous les 15 jours sur des thématiques spécifiques (1h, connexion libre)

- Rencontres partenaires dans les commissions
- Visites de fermes bio : sensibilisation sur la bio, installation-transmission, présentation des cycles, RHD...
- Sensibilisation par le réseau bio
- Coordonner la sensibilisation des élu.es entre BV et PAT selon les compétences

... ET DES BESOINS



GROUPE 2

2027 : élections présidentielles

2028 : élections départementales et régionales

- Collectivités :
 - savoir comment les candidats se positionnent sur la bio, comment les stratégies portées et enjeux du territoire se retrouvent dans les programmes (notamment pour les élu.es en place qui se représentent)
 - Emettre les propositions et résultats valorisables dans les programmes
 - Préparer un bilan et les actions possibles à partir de l'automne pour que ce soit près dès leur arrivée
- Réseau bio : transmission du plaidoyer bio aux partis politiques
- Toucher les candidats via les citoyens : sensibiliser les citoyens, consommateurs via les asso

- Communiquer au réseau bio les coordonnées des élus en charge des questions agricoles, de l'eau, de la présidence
- "Vis ma vie" : immersion des élu.es dans les services

CC Loire Layon Aubance, été : formation généraliste, sur le fonctionnement et les politiques engagées

Assurer la continuité des actions : adopter des CONVENTIONS TRIENNALES à cheval sur les élections



APRES ELECTION

1. S'appuyer sur les anciens élus pour faire la transmission + visites de terrain sur le territoire ou ailleurs pour montrer les possibles
2. S'appuyer sur la FRESQUE agriculture et alimentation : méthode facilitant l'appropriation des enjeux
3. Former les élus sur la résilience alimentaire - faire le lien avec l'AMF, financement DIF
4. Pour les agents : mieux connaître le jeu d'acteurs, les affinités
5. Avoir des arguments face aux idées reçues => TOPO de la Bio
6. Participer à des rencontres départementales rassemblant plusieurs partenaires : rôle de l'ADEME et son réseau "d'élus pour agir", faire comprendre les écosystèmes d'acteurs



Répondre aux idées reçues / JEUX DE ROLE



“Le bio c’est trop cher et on n’en trouve pas partout”

LE SURCÔÛ DES PRODUITS BIO N’EST PAS UN EFFET MARKETING !

Qu’il s’agisse de culture ou d’élevage, la production biologique demande beaucoup d’espace (animaux aux champs, rendements plus faibles, etc.) et de main d’œuvre (surveillance des cultures, travail du sol, désherbage manuel...). La non-utilisation de produits chimiques de synthèse et le respect des cycles naturels réduisent les rendements. Autant de contraintes qui influent sur le prix, pour une juste rémunération des producteurs !



IL EST POSSIBLE DE MANGER BIO À BUDGET MAÎTRISÉ

- Privilégier les circuits courts. Cela réduit sensiblement le prix d’achat de son produit puisqu’il n’intègre plus les coûts de conditionnement et les « marges » des intermédiaires. L’UFC-Que Choisir (2017) estime que les coûts plus élevés de production en bio n’expliquent que la moitié du surcoût payé par les consommateurs. D’après l’association, 46 % du surcoût proviendrait des « surmarges » réalisées sur le bio par les grandes surfaces.
- Acheter des produits de saison. Cela permet de les payer moins cher et de diversifier son alimentation.
- Acheter en vrac pour prendre la bonne quantité et éviter les pertes.
- Cuisiner des produits bruts et frais permet aussi de limiter l’ingestion de produits ultra-transformés. Ces derniers augmentent les risques de troubles métaboliques, maladies chroniques, diabète type II et certains cancers.
- Diversifier les sources de protéines (association de céréales et légumineuses). En plus d’être bon pour la santé, cela permet de maîtriser son budget et de faire le choix de produits carnés de meilleure qualité (Agence Bio, le BA-BA).
- Comparer les prix ! même parfois dans les grandes surfaces, les produits bio de base comme le lait, le beurre ou les yaourts de la marque distributeur sont souvent moins chers que des produits de marques conventionnelles.

LES COLLECTIVITÉS ONT UN RÔLE À JOUER !

Les restaurants collectifs ont un impact social, éducatif et environnemental important. Les approvisionner en produits bio est un bon moyen de donner accès quotidiennement à ces produits à une population large, issue de catégories sociales très diverses.

Pour en trouver en Pays de la Loire :

- 4472 fermes bio en Pdl (2024), en 2023 : 1 274 en 44, 569 en 53, 1 255 en 49, 804 en 85, 430 en 72
- Des entreprises de distribution (2023) : 430 en 44, 265 en 49, 200 en 85, 128 en 72, 93 en 53
- Une production régionale diversifiée, on trouve l’essentiel de la production destinée à alimentation humaine (% des fermes) : 19% lait, 16 % grandes cultures, 14% légumes, 10% bovin viande, 10% viticulture, 6% fruits, 6% autres productions végétales, 5% volailles, 4% œufs, 2% caprins
- Des circuits courts mais aussi des filières longues



“L’important, c’est avant tout le local”

LES CRITÈRES BIO ET LOCAL NE SONT PAS SUR LES MÊMES PLANS ET NE SONT DONC PAS OPPOSABLES :

Ce sont deux notions différentes : la “bio” fait référence à un mode de production, le “local” renvoie à une notion de proximité entre le lieu de production et le lieu de consommation.

Le “local” ne garantit pas une protection de la qualité de l’eau, la préservation de la biodiversité et celle de la santé de tous. En favorisant la consommation de produits bio sur son territoire, c’est mettre en avant un mode de production qui répond aux enjeux climatiques et de transition agro-écologique.

La bio est d’autant plus locale via son réseau de vente directe (producteurs en vente directe, AMAP), qu’elle utilise plus de variétés ou de races locales ; plus d’intrants locaux (semences, fumier, foin). Le conventionnel est d’autant moins local qu’il dépend d’importations très lointaines pour l’azote minéral, le soja, sans parler de certains pesticides.



Répondre aux idées reçues / JEUX DE ROLE



FAVORISER LE LOCAL POUR L'EMPREINTE CARBONE ?

Penser agir sur notre empreinte carbone liée au transport des produits en se contentant de consommer local est un leurre. 25% de l'empreinte carbone en France sont en effet liés à l'alimentation. MAIS, sur ces 25%, les 2/3 sont liés à la phase de production agricole, et seulement 20% sont liés au transport. Un des leviers pour tendre vers la neutralité carbone via une alimentation durable est de généraliser des modes de production agroécologiques, moins intensifs et ancrés sur les territoires (source ADEME).

POUR DES RAISONS ÉCONOMIQUES ?

Les exploitations agricoles bio créent des emplois locaux, en majorité pérennes avec plus de non-salariés (chef-fe-s d'exploitation) et plus de salarié-es permanents que les fermes conventionnelles. Une ferme bio nécessite en moyenne 30% de main d'œuvre en plus qu'une ferme conventionnelle (source : Agence bio). En Pays de la Loire, la bio emploie 60% des salariés en CDI (contre 50% sur la moyenne de l'ensemble des exploitations agricoles régionales).



"Il faut arrêter d'opposer les systèmes"

QUI OPPOSE LES SYSTÈMES ?

Chaque ferme compte et peut correspondre à un projet ; soutenir et maintenir les fermes en général c'est important, comme soutenir et maintenir les fermes bio en bio.

Après la seconde guerre mondiale, le monde agricole s'est adapté à la demande sociétale : il fallait augmenter la productivité pour nourrir la France. Aujourd'hui, la demande sociétale est différente : l'agriculture doit répondre aux enjeux environnementaux, sanitaires et climatiques ! L'agriculture telle qu'elle a été soutenue et développée après guerre n'est plus une réponse adaptée aux enjeux. Les agriculteurs conventionnels d'aujourd'hui sont les agriculteurs biologiques de demain.

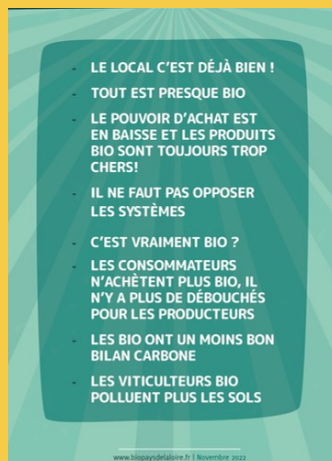
Dans son rapport publié en juin 2022, la Cour des comptes, après une revue détaillée de la littérature scientifique, rappelle les bénéfices de l'agriculture bio notamment en termes de santé et d'environnement, et confirme que le développement de l'agriculture biologique est le meilleur moyen de réussir la transition agro-environnementale et d'entraîner les exploitations agricoles dites conventionnelles vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Les représentants de l'agriculture biologique ne positionnent pas leur mode de production comme une culpabilisation du milieu conventionnel. Pour eux, c'est le mode de production qui permet de répondre aux enjeux environnementaux actuels vers lequel les agriculteurs doivent tendre, dans une démarche de progression, avec le temps nécessaire à l'évolution des systèmes de production.

Au cours de la dernière décennie, l'agriculture biologique française a connu un changement d'échelle, avec une augmentation entre 2010 et 2021 de la part du bio dans la surface agricole de 3 % à 10 % et une consommation bio multipliée par 3,5 sur cette période. Désormais, 19 % des agriculteurs français sont bio.

En Pays de la Loire, la bio, c'est 4 472 fermes (2024, +148 par rapport à 2023), 12,5% de la SAU, 27% des installations aidées.

A consulter sur le site de la CAB :





Prochaine rencontre



RENCONTRE N°6

Groupe d'échanges
Collectivités et réseau CAB-GAB-Civam bio
des Pays de la Loire

Des solutions pour développer la bio sur les territoires




jeudi
09 OCTOBRE
2025
de 10h00 à 16h00

C'est quoi, être un TERRITOIRE BIO PILOTE ?

Echanges et témoignages autour des actions menées par Cholet Agglomération,
l'un des trois Territoires Bio Pilotes de notre région !

+ visite de la ferme engagée depuis des années auprès de la collectivité.

En savoir + Fiche Territoire Bio - L'expérience du Choletais :




INSCRIPTION ET PROGRAMME DÉTAILLÉ À VENIR
contact : cab.territoire@biopaysdelaloire.fr
06 85 61 03 51



LA FERME DES BANCHEREAUX
49340 CHANTELOUP LES BOIS



Notre réseau

Seul réseau professionnel agricole, spécialisé en agriculture biologique



GAB 44
LES AGRICULTEURS BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE

<https://www.gab44.org/>



GAB 72
Les Agriculteurs Bio
de la Sarthe

<https://www.gab72.org/>



CIVAM BIO 53
Les producteurs-ices BIO
de la Mayenne

<https://www.civambio53.fr/>



GABB Anjou
Les agricultrices et agriculteurs BIO
de Maine-et-Loire

<https://www.gabbanjou.org/>



GAB 85
Le Groupement d'Agriculture
BIO de Vendée

<https://www.gab85.org/>



CAB
Les agriculteurs BIO
des Pays de la Loire

<https://www.biopaysdelaloire.fr/>



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

<https://www.fnab.org/>

DES SITES RESSOURCES UTILES

Des chiffres clés de la bio par territoire : l'observatoire de l'Agence bio :

<https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/observatoire-de-la-production-bio/observatoire-de-la-production-bio-nationale/observatoire-de-la-production-bio-sur-votre-territoire/>

Les chiffres de la bio à la parcelle :

<https://www.agencebio.org/cartobio/>

Tout savoir sur la réglementation de la bio : site animé par la FNAB :

<https://www.produire-bio.fr/cest-quoi-la-bio/le-cahier-des-charges/>

Deux outils : <https://transition-alimentaire.fr/>

- pour un diagnostic alimentaire de votre territoire, sa résilience et durabilité : CRATER, outil développé par les Greniers d'abondance :

<https://crater.resiliencealimentaire.org/>

- pour simuler les effets de relocalisation de l'alimentation à partir des données actuelles et travailler à la transition alimentaire et agricole de votre territoire : PARCEL, outil développé par la FNAB, Terre de Liens et BASIC : <https://parcel-app.org/>

Des retours d'expérience du réseau des Territoires Bio Pilotes animé par la FNAB :

<https://territoiresbio.fr/>

Pour trouver des produits bio près de chez vous :

carte interactive créée par la CAB et autres groupements régionaux de producteurs bio : <https://bonplanbio.fr/>